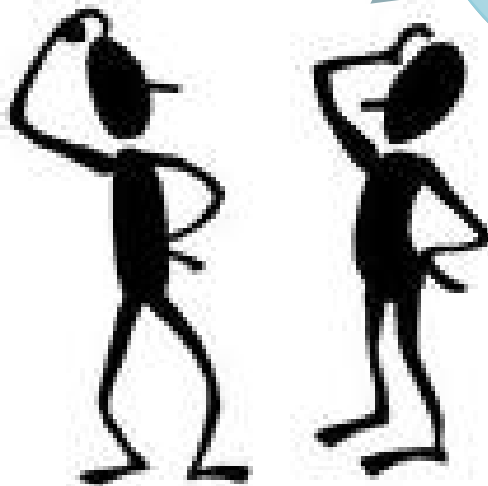


Informations Juridiques

Je ne connais pas mes droits concernant cette affaire, je ne sais vraiment pas que faire.

Vas à l'association Familles du Verdunois, ils donnent des informations juridiques, ils pourront certainement t'aider.



Une question juridique,
Un besoin d'explication,
Un besoin d'aide ?

Vous êtes les bienvenus à :

Familles de France
Association des familles du Verdunois

Du lundi au vendredi
De 8h à 12h et de 14h à 18h
Ou sur rendez-vous
Les mardis et jeudis
De 14h à 18h.